



#LE DÉCRYPTAGE / p. 8 à 12

DOSSIER SPÉCIAL

L'ENTRETIEN DE LA VILLE ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

Janvier / Février 2016

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#11

#ÉRAGNY LE MAG



#NOTRE VILLE EN MOUVEMENT / p. 6

NOUVELLE ANNÉE,
NOUVELLE SAISON
CULTURELLE



#EN INSTANTANÉS / p. 17

ÉRAGNY FÊTE NOËL



Se sentir bien chez soi, c'est se sentir bien dans sa vie.

C'est pourquoi nous mettons notre passion et notre expertise à aider le plus grand nombre à construire, améliorer et personnaliser sa maison.

Castorama Eragny

Centre Art de Vivre

Rue du bas noyer

95610 Eragny

castorama 

SOMMAIRE

4 #NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

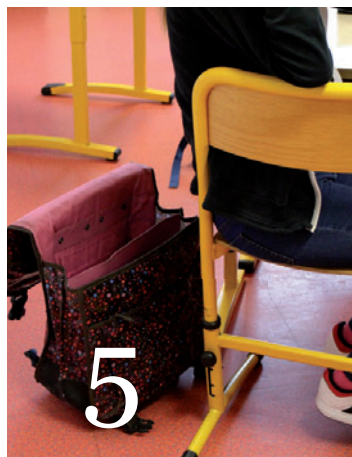
Théâtre Forum ou comment mettre en scène la réalité

Un nouveau chef de police municipale

Une réflexion autour des périmètres scolaires

La révision du PLU est en marche

Nouvelle année, nouvelle saison culturelle



8 #LE DÉCRYPTAGE

L'entretien de la ville et du patrimoine communal

14 #ILS FONT NOTRE VILLE

Une usine aux talents

L'École du Dragon prépare ses champions

Une nouvelle perspective pour Les Arts des Villes, Les Arts des Champs

Faire vivre la mémoire d'Éragny



16 #EN INSTANTANÉS

Expositions culturelles de fin d'année

Semaine Santé

Conte ta soupe

Un Ginko Biloba à Henri Fillette

Téléthon 2015

Le Noël de la Souris Verte

À table !

Éragny fête Noël



18 #EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Tribunes

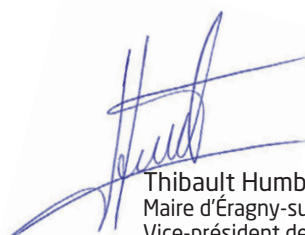


Les fêtes de fin d'année sont désormais derrière nous. J'espère que chacun a pu en tirer tous les bénéfices pour redémarrer son activité en pleine forme, avec des projets et de l'entrain. Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de prospérité.

La soixante-huitième Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2016 « Année internationale des légumineuses ». Les légumineuses sont recommandées dans le cadre d'un régime alimentaire équilibré propre à lutter contre l'obésité, mais aussi à prévenir et à traiter les maladies chroniques telles que le diabète, les pathologies cardiovasculaires et le cancer. Je saisi donc l'opportunité de cet éclaircissement pour vous souhaiter aussi et surtout une excellente santé.

La santé, l'environnement mais aussi la solidarité sont au cœur de nos préoccupations. La présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, l'a annoncé à l'occasion de son élection, la grande cause régionale 2016 sera le handicap. Je souscris totalement à cette volonté qui s'inscrit pleinement dans les choix que j'ai fait depuis mon arrivée à Éragny : l'ouverture d'une classe pour enfants atteints de troubles autistiques, l'installation d'une troupe de théâtre dans le quartier du Grillon en 2014 œuvrant dans ce domaine, et dès septembre dernier, la planification de la mise en conformité de nos équipements dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

En 2016, Éragny affiche aussi ses ambitions locales, à savoir le démarrage et la poursuite de nombreux chantiers : la révision du PLU qui sera instruite par un bureau d'étude qui vient d'être choisi par la communauté d'agglomération, les premières pistes d'évolution des NAP ou la finalisation des travaux en vue du déploiement de la vidéoprotection mutualisée avec Jouy-le-Moutier. Beaucoup d'informations sont à découvrir dans ce nouveau numéro, dont la nouvelle saison culturelle qui reprend et pour laquelle vous trouverez le nouveau guide dans ce numéro ; en tête d'affiche, un « one woman show » à ne surtout pas manquer dès le début du mois de février, et un dossier pédagogique sur l'entretien et les travaux dans la ville.



Thibault Humbert
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France


VIE LOCALE

THÉÂTRE FORUM OU COMMENT METTRE EN SCÈNE LA RÉALITÉ

Les habitants du quartier des Dix Arpents sont invités à vivre une expérience inédite.

La Ville, en partenariat avec la compagnie Uvol, et les bailleurs sociaux Val-d'Oise Habitat et Osica lance un théâtre forum appelé « Mon quartier on en parle ? ». Le principe : improviser des scénettes qui illustrent le quotidien et influencer leur déroulement en faisant intervenir les spectateurs. Le théâtre est ainsi utilisé pour échanger sur les réalités du quartier en abordant les initiatives positives comme les problématiques rencontrées : incivilités, nuisances, isolement... Grâce à cette technique,

on parle plus librement et les dialogues sont francs et directs. En plantant le décor et en lançant les premières phrases, les comédiens de la compagnie Uvol accompagnent les habitants qui souhaitent se lancer sur scène. Chacun peut ensuite participer : intervenir ou simplement assister aux échanges. Si ces discussions se situent entre la fiction et la réalité, elles n'en demeurent pas moins fructueuses : elles participent à améliorer la compréhension des rôles des institutions, des pouvoirs publics, des bailleurs et de chaque citoyen. Mais c'est aussi l'occasion de participer à une aventure humaine en découvrant une technique théâtrale originale.


PAROLES D'ÉLU


« Le théâtre forum est un outil original et ludique qui permet de redonner vie à des situations du quotidien et d'interagir. Souvent utilisé dans le monde professionnel pour faire évoluer les pratiques, il permet le débat. Dans la vie de quartier, il peut s'avérer très utile. »

Anne-Sophie Carvalho
Conseillère municipale,
membre de la commission
communale « Sports, jeunesse,
Maisons de quartier, fêtes. »

ÉVÉNEMENT

PARTEZ À LA CHASSE... AUX ŒUFS !

Pour la deuxième année consécutive, lors du weekend de Pâques, la ludothèque La Souris Verte vous propose une grande chasse aux œufs.

Rendez-vous dans le Parc urbain, samedi 26 mars de 14 heures à 16 heures. Préparez vos paniers ! Transformé en grand terrain de jeu, le Parc urbain regorge d'œufs colorés.

En famille, lancez-vous à la recherche de cet objet traditionnel déposé par les cloches. Participez aussi à des ateliers de création de paniers, de décorations d'œufs et réglez-vous de chocolats grâce à un goûter partagé qui clôturera ce joyeux après-midi.

**Renseignements
et réservations obligatoires
au 01 34 40 59 22**

SÉCURITÉ
**POLICE
MUNICIPALE**

UN NOUVEAU CHEF DE POLICE MUNICIPALE



La Ville vient d'accueillir un nouveau chef de Police municipale : André Clotaire a pris ses fonctions début janvier à la tête d'une équipe de douze agents.

**Pour joindre
le poste de police de la Challe :
01 30 37 32 15**

ÉDUCATION

UNE RÉFLEXION AUTOUR DES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES



Éragny continue d'accueillir des nouvelles populations qu'il est nécessaire d'accompagner dans leur installation.

C'est pourquoi, les infrastructures municipales qui reçoivent les nouveaux Éragniens, notamment les écoles, doivent adapter leur mode d'accueil tout en préservant la qualité du service rendu. Ainsi, une réflexion est actuellement menée sur les périmètres scolaires (système d'affectation des élèves dans les écoles en fonction de leur lieu d'habitation).

L'analyse de l'augmentation de la population prévue dans les différents quartiers de la Ville a permis de définir l'évolution des effectifs pour chaque école, et plus particulièrement pour les groupes scolaires Henri Fillette, Pablo Neruda, Le Bois et La Challe/Les Longues Rayes. Cette étude révèle que de nouveaux périmètres devront être appliqués pour accueillir tous les enfants de la Ville dans de bonnes conditions, tout en conservant une mixité sociale indispensable aux équilibres scolaires. Des hypothèses sont en cours d'élaboration. Elles seront prochainement proposées et présentées ensuite en Conseil municipal.

URBANISME

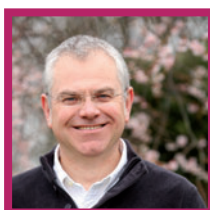
LA RÉVISION DU PLU EST EN MARCHE

Approuvée par délibération du Conseil municipal en 2015, la démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient de franchir une nouvelle étape.

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise en charge de mener l'ensemble des études nécessaires à la révision du PLU, vient de choisir un bureau spécialisé pour l'accompagner dans cette mission. Les différentes phases ont été identifiées et seront réparties sur une période minimum de vingt-deux mois.

Après avoir réalisé un diagnostic axé sur les potentiels et les difficultés que présente notre territoire, les objectifs en matière d'aménagement de l'espace, de transports, d'équipements ou d'équilibre social seront définis. Un document reprenant ces indicateurs sera réalisé et servira de base au débat. La population et les partenaires locaux seront associés et informés à chaque étape du projet. Au terme de ces échanges menés entre élus, acteurs publics et citoyens, un bilan sera établi et le règlement du PLU sera présenté en Conseil municipal.

PAROLES D'ÉLU



« La révision du PLU est indispensable pour répondre aux objectifs de préservation du patrimoine communal et maîtriser le développement de la ville. La participation de chacun aux étapes de concertation sera importante. »

Pierre Herbrlot
Conseiller municipal, membre de la commission communale « Urbanisme, transports, plan de circulation ».

Les dates des réunions publiques qui seront organisées dans le courant de l'année 2016 vous seront communiquées prochainement.

**Plus d'informations
sur eragny.fr**

RÉFORME

VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

Il y a plus de trente ans, la loi du 2 mars 1982 relative aux « droits et aux libertés des communes, départements et régions » lançait l'acte I de la décentralisation avec la suppression de la tutelle administrative de l'État et le transfert du pouvoir exécutif aux élus locaux.

L'acte II de la décentralisation, par la loi du 13 août 2004 a poursuivi le mouvement de transfert de compétences, de services et de personnels. L'acte III de la décentralisation a pris effet par la loi du 27 janvier 2014. Ce texte fut la première étape d'une réforme d'envergure de l'organisation territoriale complétée en 2015 par la loi du 7 août, dite loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République). Elle vise, entre autre, à renforcer les intercommunalités. Cela implique que certaines compétences, initialement portées par les communes, soient obligatoirement transférées aux communautés de communes ou d'agglomération. Il s'agit par exemple de la compétence concernant la collecte et le traitement des déchets, les compétences en matière d'eau et d'assainissement ou encore les compétences relatives à l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. La mise en œuvre de ces transferts impactent directement la responsabilité des élus locaux qui disposent d'un délai s'étalant jusqu'à 2020 pour les organiser. Ils pourront être accompagnés de mouvements de personnel.

911 413 €

**C'EST LE MONTANT DES TRAVAUX
RÉALISÉS EN INVESTISSEMENT
SUR LES BÂTIMENTS DE LA VILLE
DEPUIS UN AN (FINALISATION
D'OPÉRATIONS DE GROSSE
ENVERGURE TELS QUE LA
REQUALIFICATION DU PARVIS
DE L'ÉGLISE, LA RÉHABILITATION
DU GYMNASÉ DE LA BUTTE OU
LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS
LES ÉCOLES).**

CULTURE

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Pour bien débuter cette année 2016, la Ville a élaboré une nouvelle programmation qui réunira petits et grands autour du théâtre, de la danse, de l'humour mais aussi du cinéma, de la peinture ou de la photographie.

Cette édition est marquée par des nouveautés : un One Woman Show porté par la jeune humoriste, Séverine Moralès, une comédie (presque musicale) où le père de famille pense être la réincarnation d'Elvis Presley et un festival de théâtre amateur, dirigé par le Codevota (Comité Départemental du Val-d'Oise de Théâtre amateur et d'Animation).

Des spectacles, des expositions (photos, peintures, objets), mais aussi des événements jeunes publics et familiaux : tout le monde s'y retrouve ! Sans oublier les rendez-vous à la bi-

bliothèque, au Théâtre de l'Usine et les « Bus'Art » qui compléteront le programme au fil des mois.

Ne manquez pas les manifestations annuelles : la deuxième édition de la Chasse aux Œufs, le Salon du Livre et la fête du Jeu.

La saison commence dès le mois de janvier et se clôturera en juin avec la fête de la musique.

Le guide culturel est inséré en page centrale.

Le contenu est disponible sur l'agenda du site de la Ville.



SOLIDARITÉ

DON DU SANG : LA VILLE POURSUIT SON ENGAGEMENT

Chaque année, la Ville mène des actions en faveur du don du sang auprès des Éragniens et de ses agents municipaux.

Reconnue « Commune donneur » depuis la création du label en 2010, Éragny a encore été récompensée en 2015 pour sa mobilisation : l'accueil de quatre collectes à franc succès organisées durant l'année, relayées à chaque fois par une campagne à travers la ville auront permis de confirmer son label.

Pour bien commencer cette nouvelle année, faites un don rare et précieux : offrez des vies ! L'EFS et la Ville prévoient cinq collectes en 2016. La prochaine aura lieu le 1^{er} février de 14 h 30 à 20 heures à la Maison de la Challe.

Rendez-vous sur eragny.fr pour connaître les dates de collectes sur la ville

Plus d'infos sur www.dondusang.net

SÉCURITÉ - CITOYENNETÉ

TOUS RESPONSABLES

En mai 2015, la Ville lançait son dispositif Voisin Citoyen. Tous les habitants intéressés pouvaient se manifester pour s'y inscrire.

Trente Éragniens ont ainsi intégré le dispositif et forment un groupe destiné à échanger conseils et bonnes pratiques afin de mettre en place un système d'entraide et de solidarité dans les différents quartiers de la Ville.

Les voisins citoyens d'Éragny ont été conviés à une réunion d'information dans les locaux de l'hôtel de Police à Cergy en juillet dernier. Cette rencontre était avant tout destinée à entamer le processus de sensibilisation aux gestes simples qui contribuent à la sécurité des biens et des personnes. Les agents de police ont ainsi transmis les pratiques à adopter pour protéger son logement ou appris comment relever les détails utiles lorsque l'on est témoin d'une scène de violence ou de vol.

Durant le premier trimestre 2016, les voisins citoyens seront à nouveau appelés à se retrouver. Ils se verront remettre un kit recensant les objectifs du dispositif et définissant précisément leur rôle de prévention auprès de leur entourage.

Pour ceux qui le souhaiteraient, il est toujours possible de s'inscrire au dispositif en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville ou en envoyant un mail sur com@eragny.fr



PROXIMITÉ

ÉCHANGEZ AVEC VOS ÉLUS SANS RENDEZ-VOUS

Depuis octobre 2015 une permanence d'élus a été mise en place.

Tous les samedis, un élu vous reçoit en mairie sans rendez-vous. Vous pouvez aborder avec lui les sujets qui vous concernent ou qui vous préoccupent. S'il ne peut répondre à votre demande ou à vos interrogations dans l'immédiateté, vos requêtes seront transmises aux services concernés pour que vous puissiez obtenir une réponse dans les meilleurs délais. Ces permanences sont aussi des temps de rencontres : vous pourrez obtenir des informations sur les différents dispositifs en place, échanger sur les politiques publiques ou être orientés vers des procédures adaptées à votre situation. Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions possibles, les permanences sont organisées à l'hôtel de Ville, place Louis Don Marino et se déroulent tous les samedis de 10 heures à 12 heures, hors vacances scolaires.

Vous pouvez également transmettre un message à vos élus ou au Maire via le site Internet de la Ville, eragny.fr, rubrique « exprimez-vous ».



À NE PAS MANQUER

ONE WOMAN SHOW

Séverine Moralès, artiste décalée, aborde avec humour les phobies et les peurs de la vie quotidienne en se glissant dans la peau de nombreux personnages. Samedi 6 février à 20h30 au Théâtre de l'Usine. Infos et tarifs sur eragny.fr

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

À Éragny, le ramassage des encombrants et des déchets d'équipement électrique et électronique (D3E) se fait sur rendez-vous auprès de l'entreprise Sepur en appelant le numéro vert 0 800 80 81 86.

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

N'oubliez pas de faire calculer votre quotient familial pour l'année 2016 auprès du service des régies à la Maison de la Halle. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 15. Mercredi de 8 h 30 à 12 heures.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Les inscriptions auront lieu cette année entre le lundi 14 mars et le samedi 16 avril 2016. Elles concerneront les enfants nés en 2013 pour leur entrée en école maternelle et les enfants nés en 2010 pour leur entrée en école élémentaire (CP). Les inscriptions se feront sur rendez-vous auprès du service scolaire dès la mi-février. Contactez la Maison de la Halle au 01 34 48 35 62 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures et mercredi de 8 h 30 à 12 heures).

PUBLICITÉ MENSONGÈRE

Méfiez-vous des prospectus déposés dans vos boîtes aux lettres vous proposant des services de dépannage. Soyez prudent à la lecture d'une publicité ou d'une documentation commerciale se prévalant de la caution d'un service public (notamment de la mairie), ne lui accordez pas automatiquement crédit. Exigez préalablement à la réalisation de tous travaux, un devis complet et détaillé.

Plus d'informations sur eragny.fr.

PASSAGE DE LA TNT

À LA HAUTE DÉFINITION

Le 5 avril, la télévision numérique terrestre (TNT) passera à la haute définition (HD). Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD, avec une meilleure qualité de son et d'image. La transition sera effectuée en une seule nuit sur tout le territoire et aura un impact direct pour les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne câble (et qui ne possèdent pas de récepteur compatible avec la HD : téléviseur ou adaptateur TNT HD). Ces derniers ne pourront plus recevoir la télévision. Il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de vos téléviseurs et de vous équiper d'un adaptateur TNT HD. Un test de diagnostic pour savoir si votre équipement est compatible est disponible sur le site de l'agence nationale des fréquences (ANFR) sur recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local).

L'ENTRETIEN DE LA VILLE ET DU PATRIMOINE

TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire, dans ce premier numéro de l'année, vous consacrez un dossier entier à l'entretien de la Ville.

Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

Les raisons sont multiples. D'abord, comme je l'ai toujours dit, avec l'urbanisme et la sécurité, l'entretien de la Ville constitue une priorité pour l'équipe municipale. De manière générale, il est important que les Éragniens sachent comment sont déployés les moyens financiers de la Ville et à quoi ils servent. Ils nous sollicitent régulièrement sur la propreté de la Ville, le fleurissement, l'éclairage public ou bien encore la voirie.

Avec la succession des lois de décentralisation depuis 1981 qui a conduit à ce qu'on appelle souvent le mille feuille administratif, ils ne comprennent plus vraiment qui fait quoi. Pourtant, ces textes impactent leur quotidien. Si je prends l'exemple de l'éclairage public, il relève de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) qui a des effectifs dédiés et un contrat avec un prestataire. Ces choix ont été faits pour optimiser les moyens et les coûts même si nous savons que les administrés préfèrent s'adresser à leur maire lorsqu'ils rencontrent une difficulté. En effet, qui sollicite le Président de l'agglomération ? La compétence de la collecte des déchets sera reprise par la CACP dès cette année. La nouvelle loi NOTRe ne va pas dans le sens d'une approche micro locale, bien au contraire. Il faudra s'adapter. Mais nous serons exigeants quand il s'agira du suivi et de la qualité du service rendu.

Estimez-vous suffisants les moyens de la Ville dans ce secteur de l'entretien ?

Si l'on tient compte de la baisse des dotations, des obligations légales couteuses notamment en matière d'accessibilité, du nombre de tâches réalisées et de nos effectifs, les travaux effectués chaque jour sont nombreux et le plus souvent de qualité. Il y a des pistes d'amélioration et nous y travaillons quotidiennement. Avant de devenir maire de cette ville, j'ai toujours eu un regard averti sur la



qualité du cadre de vie. Je suis aujourd'hui exigeant avec les services à ce sujet. Mais je sais pouvoir compter et m'appuyer sur mon 1^{er} adjoint Jean-Pierre Hardy et Olivier Fourches à l'environnement qui sont impliqués. Ils suivent de très près chaque chantier et n'hésitent pas à préconiser des évolutions. Concernant plus spécifiquement la propreté de la Ville, le service a été entièrement réorganisé fin 2015 et les retours sont déjà très bons.

Quelles sont vos priorités pour 2016 dans ce secteur ?

Nos priorités restent les mêmes qu'en 2015. Il faut que les Éragniens soient fiers d'habiter leur ville. C'est pourquoi elle doit toujours être mieux entretenue. Nous devons encore améliorer notre capacité à répondre plus vite aux sollicitations des administrés. Parmi les nombreux chantiers, nous avons prévu de renouveler une partie du matériel utilisé par nos agents pour que leur travail soit plus agréable et nous permettre d'être plus performants. Dans le secteur du bâtiment, en plus des premiers travaux de mise en accessibilité, les études pour les nouveaux équipements seront lancées. Des réfections de voirie sont prévues ainsi que des travaux de sécurisation en matière de circulation. Nous souhaitons aussi conserver notre deuxième fleur. Enfin, en lien avec la CACP, nous prévoyons le remplacement de l'éclairage dans certains secteurs.

VILLE COMMUNAL

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

À Éragny, l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti de la Ville sont confiés au département du Bâtiment. Douze agents se répartissent les missions qui s'effectuent à la fois sur le terrain par la réalisation et le contrôle des travaux, mais concernent aussi les aspects administratifs par les suivis réglementaires et budgétaires. Ainsi, une part importante de l'activité consiste à programmer et à suivre les contrats d'entretien nécessaires à la sécurité (électricité, dispositifs contre les incendies, ascenseurs,...) C'est ce même service qui réalise les études relatives à la construction de nouveaux bâtiments, essentiels pour accueillir les nouvelles populations (nouvelle école, agrandissement du gymnase...)

Les opérations peuvent être réalisées en interne : dans ce cas, les agents sont amenés à procéder eux-mêmes aux travaux de réparation, de réhabilitation ou de maintenance. On fait alors appel aux compétences des peintres, plombiers, électriciens, seruriers et polyvalents qui travaillent pour la commune. Dans les autres cas lorsqu'il s'agit d'interventions spécifiques ou de grande envergure le service peut encadrer l'intervention de prestataires extérieurs par le biais de bon de commande ou d'une procédure administrative appelée marché public. En 2015, les principales opérations réalisées après le vote du budget ont été de repeindre les structures béton de l'école des Dix Arpents, de poser des auvents et un chalet au Parc des



sports et de reconstruire le mur d'enceinte du centre de loisirs Jeannette Largeau qui, cédant à l'usure du temps, s'était effondré. Au quotidien, les équipes sillonnent la ville et répondent aux demandes pour intervenir sur des travaux de réparation ou de maintenance qui permettent de garantir la qualité d'accueil du public dans les bâtiments communaux.

UN OBJECTIF RÉGLEMENTAIRE : L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La notion d'accessibilité est désormais reconnue de façon générale et s'inscrit dans la loi. Elle se définit par la nécessité de permettre à toute personne, quelle que soit sa condition physique ou morale de se déplacer dans l'espace public, d'accéder librement aux services qui y sont propo-

sés et de participer à la vie collective. Comme pour les commerces ou les entreprises privées, les bâtiments de la Ville sont tout autant concernés par ces obligations. Le 1^{er} janvier 2015 était la date prévue par la loi du 26 septembre 2014 pour rendre accessibles tous les éta-

SECTEURS D'INTERVENTION

Le service du Bâtiment gère l'entretien et la maintenance :

- des bâtiments administratifs (hôtel de ville, centre technique municipal, police municipale),
- des bâtiments scolaires, crèche et centres de loisirs,
- des équipements sportifs (gymnases de la Butte et de la Cavée, parc des sports Louis Larue),
- des équipements culturels et associatifs (bibliothèque, théâtre, ludothèque, maisons de quartier, salle des Calandres, Maison Bernardin de Saint Pierre, Maison des associations),
- des cimetières,
- des édifices culturels lui appartenant (église),
- des logements de fonctions.

LE DÉPARTEMENT DU BÂTIMENT EN CHIFFRES

NOMBRE
DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

75

BUDGET ENTRETIEN EN 2015 (HORS FLUIDES : EAU,
ÉLECTRICITÉ, C HAUFFAGE)

396000 €

BUDGET INVESTISSEMENT EN 2015

911413 €

NOMBRE D'OPÉRATIONS
EN 2015 (HORS TRAVAUX DE MAINTENANCE
ET PETITES RÉPARATIONS)

18

NOMBRE D'AGENTS

12

blissements recevant du public. Cet objectif, difficile à atteindre par les collectivités compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser, a été modifié. Un délai supplémentaire a ainsi été accordé en échange d'engagements vérifiables. Après avoir effectué un diagnostic de son patrimoine, la Ville a donc travaillé à l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), prévoyant de réaliser les travaux nécessaires dans les quatre prochaines années (avec possibilité d'obtention de dérogations pouvant aller de 6 à 9 ans pour certains établissements). Ce calendrier, présenté en conseil municipal le 2 juillet 2015, concerne plus de trente établissements municipaux pour un budget total de 1 690 000 euros hors taxe,



la plus grande partie concernant les écoles. Les aménagements envisagés consistent par exemple à réaliser des rampes d'accès, mettre en place une signalétique sonore, visuelle ou encore tactile, supprimer les obstacles, installer des ascenseurs, créer des places de stationnement réservées...

À L'ÉTUDE EN 2016

Avant d'entamer des travaux de construction, il est nécessaire de réaliser des études préparatoires. Ces études permettent d'envisager différents scénarii et d'en évaluer les coûts, les délais, les contraintes réglementaires et administratives ainsi que les impacts sur l'environnement ou sur la qualité du service qui sera rendu aux usagers.

En 2016, plusieurs études seront lancées, notamment sur la requalification du gymnase de la Cavée, la création d'une salle des fêtes ou encore la création d'une nouvelle école.

L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE



Le département Environnement et Espaces Verts de la Ville gère l'entretien et la sécurisation des voiries communales, le salage et les astreintes hivernales, l'aménagement des espaces verts, le fleurissement des massifs, l'élagage, le nettoyage et l'entretien de l'espace public. Il intervient aussi dans l'aménagement et la modification des voiries par la réalisation de travaux extérieurs. Comme pour le département du Bâtiment, les opérations s'effectuent soit en régie directement par les agents, soit par le biais de prestations externalisées, via un marché public. Le service est également chargé d'analyser la circulation, la signalisation et le stationnement afin d'apporter la meilleure organisation possible aux automobilistes et aux piétons qui parcourent la Ville.

PAROLES D'ÉLU



« Couvrir l'ensemble de la Ville et répondre à toutes les sollicitations dans des délais courts exigent une optimisation de notre organisation. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation et l'investissement des services pour y parvenir. »

Jean-Pierre Hardy,
adjoint au maire
chargé des travaux
et de l'entretien
de la ville

LA REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SES ABORDS

C'est la plus importante opération menée par le service en 2015. Les travaux, qui ont débuté en janvier, se sont échelonnés et ont été finalisés en fin d'année. Si quelques événements imprévus ont pu retarder certaines échéances, la Ville et ses partenaires ont travaillé pour rester au plus proche des délais initialement fixés. Ce projet, qui avait pour objectif de donner un nouveau souffle au quartier aura en effet permis :

- de créer des espaces de convivialité sur la place de la République,
- de résoudre les problèmes d'inondation grâce à la mise en place de grilles, de réseaux d'assainissement et d'un bassin de rétention,

- de rénover les branchements d'eaux usées et les canalisations d'apport en eau potable sur la rue du Sergent Pireaux et la rue Traversière,

- d'enfouir l'ensemble des réseaux aériens (Télécom, fibre optique...) et de mettre en place un nouveau réseau d'éclairage public,

- de remblayer les cavités existantes sur la rue du Sergent Pireaux.

Le chantier a été financé par la Ville d'Éragny-sur-Oise, le Conseil régional et le Conseil départemental dans le cadre du contrat régional et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise pour l'assainissement des eaux pluviales.



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Éragny figure parmi les treize communes de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP). La Ville et l'agglomération se répartissent les compétences sur le territoire, notamment la gestion des espaces publics et des bâtiments. Ainsi la CACP intervient à plusieurs niveaux :

- entretien de l'éclairage public,
- gestion des eaux pluviales,
- bâtiment : Piscine de la Cavée,
- voirie, balayage, astreinte hivernale et salage sur les secteurs suivants : boulevard Charles de Gaulle, avenue du Gros

Chêne, rue du Bas Noyer, Parc d'activités des Bellevues, rue des Érables et des Frênes,

- trottoirs de la rue de l'Ambassadeur, de l'avenue Roger Guichard et du boulevard des Aviateurs Alliés,

- espaces verts : bois de Chasse-marée et Méresse, bas-côtés du boulevard Charles de Gaulle, arbres, giratoires et jardinières de l'avenue Roger Guichard (de la sortie de l'A15 à la place Louis Don Marino), arbres d'alignement du boulevard des Aviateurs Alliés, rue du Bas Noyer, Parc d'activités des Bellevues.

LE DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS EN CHIFFRES

SUPERFICIE DES ESPACES VERTS

43 HA

BUDGET POUR L'ENTRETIEN
DES ESPACES VERTS

(HORS FRAIS DE PERSONNEL ET EAU D'ARROSAGE)

130000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT
POUR L'EMBELLEMENT
ET LE FLEURISSEMENT DES ESPACES VERTS

20000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT
POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL

(NEUF OU DE REMPLACEMENT)

40000 €

NOMBRE D'AGENTS
AUX ESPACES VERTS

10

NOMBRE D'AGENTS
À LA VOIRIE

11

NOMBRE DE PLANTATIONS EN 2015

22361

BUDGET D'ENTRETIEN
POUR LA VOIRIE

290000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT
POUR LA VOIRIE

2300000 €

NOMBRES D'OPÉRATIONS EN 2015

24

L'ENTRETIEN DES BERGES DE L'OISE

Le Syndicat mixte des berges de l'Oise a été créé en 2003 à l'initiative des 22 communes riveraines et du Département du Val-d'Oise. Il agit dans la lutte contre l'érosion naturelle des berges. En 2010 des aménagements de confortement de berge ont été réalisés afin de protéger la voirie et les habitations. En fin d'année 2015, des travaux d'entretien de ces aménagements ont eu lieu pour assurer l'efficacité et la pérennité de ces installations. Ces travaux avaient pour objectifs :

- de redonner de la lumière aux talus et aux plages en coupant les rejets de saules,
- de créer des ouvertures visuelles devant les bancs,



- d'entretenir les saules têtards,
- de recharger les aménagements de protection de berges avec les produits issus de la coupe des saules.

Plus d'informations sur eragny.fr
Syndicat mixte des berges de l'Oise -
01.34.25.38.91 - www.smb095.fr

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : UN SERVICE DE LA CACP

L'éclairage de toute la Ville, sur le domaine public, est géré par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise qui dispose d'un contrat d'entretien avec un prestataire, Cylumine. Pour signaler un dysfonctionnement, contactez Cylumine au N° Vert 0 805 200 069.

Pour toute demande relative au service d'éclairage public, écrivez à : contact@cylumine.fr

LA PROPRETÉ ET LA QUALITÉ DE VIE

À Éragny, un service spécifique planifie la collecte de déchets et des encombrants via un prestataire privé (Sépur) et soutient la politique de développement durable. C'est d'ailleurs un engagement fort de la municipalité qui a lancé son Conseil Communal de Concertation sur le Développement Durable (3C2D) en janvier dernier, favorisant la mise en relation des acteurs locaux concernés par les politiques publiques en matière de développement durable. Cette instance a pour objectif d'émettre des avis et des propositions en organisant ses réflexions autour de grandes thématiques.

LE « ZÉRO PHYTO »

Si la loi prévoit la mise en place de l'objectif « zéro phyto » dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017, Éragny s'est déjà mise au vert et a décidé de ne plus

employer de pesticide pour la gestion de ses espaces verts depuis déjà près de dix ans.

Leur abandon entraîne donc un changement des méthodes de travail comme l'application de techniques manuelles (désherbage à la binette) qui limitent l'utilisation de machines à moteur.





LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée désigne une méthode d'entretien des espaces

verts plus respectueuse de l'environnement et en adéquation avec le milieu naturel. C'est une notion qui va de pair avec la mise en place du « zéro phyto ». Elle implique la prise en compte des contraintes géographiques du terrain et des conditions climatiques afin d'adapter le traitement et les soins apportés à chaque espèce. Il faut donc apprendre à accepter progressivement la présence d'une végétation spontanée en ville sans pour autant l'associer à une négligence d'entretien (la tonte tardive donne la possibilité à la végétation de se développer offrant ainsi à la faune locale la nourriture et l'habitat nécessaires à sa survie).

DES MANIFESTATIONS DE SENSIBILISATION

Des actions complémentaires sont aussi mises en œuvre pour sensibiliser les habitants à ces nouvelles habitudes qui, une fois adoptées, amélioreront notre cadre de vie. Cela passe par l'organisation d'événements spécifiques, comme le Marché Jardins et Saveurs qui a lieu au printemps, la semaine du développement durable, la vente de composteurs domestiques à tarif préférentiel...



DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Deux hôtels à insectes ont été également installés cette année à l'école Henri Fillette et sur le centre de loisirs Jeannette Largeau. Outre l'aspect pédagogique de ces installations, elles permettront aux insectes bénéfiques, qui assurent la pollinisation ou mangent les pucerons, de se développer et d'améliorer leur activité.

Les bénéfices d'une telle gestion permettent à terme de réduire les besoins en eau, de limiter les pollutions et de rétablir les équilibres naturels qui existent entre la faune et la flore locale.

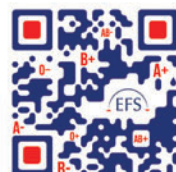


www.dondusang.net

**JE DONNE MON SANG
TU DONNES TON SANG
IL EST SOIGNÉ**



Lundi 1^{er} février
Maison de la Challe
14h30 - 20h





THÉÂTRE

UNE USINE AUX TALENTS

En 1980, la compagnie Hubert Jappelle s'installe dans une ancienne usine de papier à Éragny et donne naissance au Théâtre de l'Usine. Elle vous donne de nombreux rendez-vous chaque année avec une programmation riche et variée. L'année 2016, n'y dérogera pas !

Succès triomphal pour *En attendant Godot* de Beckett, l'année 2015 s'est conclue en beauté au 33 chemin d'Andrésy. L'édition 2016 débutera avec un professeur tyrannique aux méthodes pédagogiques douteuses à travers la mise en scène de *La Leçon* de Ionesco, puis elle se poursuivra avec une grande nou-

veauté : le festival de théâtre amateur, organisé en partenariat avec la Ville et e Codevota (Comité Départemental du Val-d'Oise de Théâtre amateur et d'Animation) : l'occasion de découvrir la diversité des réalisations des troupes départementales, durant trois jours. Bien plus qu'une simple scène théâtrale, c'est un lieu d'apprentissage où de nombreux ateliers sont proposés durant toute l'année. Il est possible de s'exercer aux techniques d'interprétations, au jeu de clown, à la chorégraphie et au chant. Les bancs du Théâtre de l'Usine accueillent également différents spectacles de la programmation culturelle de la Ville : retrouvez le One Woman Show de Séverines Moralès, « Opération Las Vegas » ou le spectacle « Sacré Sacré Salé ».

Retrouvez tous les spectacles sur l'agenda du site de la Ville.

SOLIDARITÉ

DEVENEZ BÉNÉVOLE À L'ÉPICERIE SOCIALE

L'épicerie sociale et solidaire « La Pause », accompagne les Éragniens en difficulté passagère en leur proposant des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût.

Pour y accéder, il faut avant tout se présenter à la Maison des Services au Public pour remplir un dossier et définir un contrat de projet (retour vers l'emploi, parcours santé...). Il est important de garder à l'esprit que cet espace n'est pas un simple distributeur de biens de consommation mais plutôt un lieu d'accueil, où la discussion et l'interactivité entre les bénévoles et les usagers jouent un rôle central.

En ce début d'année, La Pause ne manque pas d'idées. Elle est en effet bien déterminée à diversifier son activité et à affirmer son rôle d'acteur social du territoire. Ainsi, en plus des ateliers cuisine et travaux manuels qui se déroulent déjà une fois par mois dans la convivialité, l'association souhaiterait développer un atelier bien-être pour échanger sur l'image de soi. Elle recherche donc des béné-

PAROLES D'ÉLU



« L'épicerie sociale réalise un travail remarquable grâce à l'engagement de ses bénévoles. Ces derniers ont accompli une belle performance en doublant la quantité de denrées récoltées en fin d'année. Bravo à eux. »

Frédéric Tourneret,
Conseiller municipal,
représentant au sein de l'Adresse

voles, coiffeurs ou jardiniers pour organiser ces temps de rencontre sur des cycles de quatre semaines. Toutes les bonnes volontés sont acceptées et ceux qui souhaiteraient aussi donner de leur temps pour aider aux activités de réapprovisionnement effectuées le lundi matin sont les bienvenus.

**Infos : 01 75 81 10 59 –
lapause95@gmail.com**



SPORT

L'ÉCOLE DU DRAGON PRÉPARE SES CHAMPIONS

Puisant sa force dans le savoir-faire ancestral des grands maîtres vietnamiens, l'École du Dragon initie et entraîne plus de 130 passionnés d'arts martiaux.

Si l'objectif est avant tout de découvrir les sports de combats asiatiques, la compétition et la participation aux grands événements nationaux complètent le programme de cette association éragnienne. Une dizaine de compétiteurs se préparent déjà aux championnats de France et du Monde. Parmi ces champions, Wael Hamou, entraîné par Stéphane Lessol, Président du club et Sylvain André (double médaillé de bronze au Vietnam) a déjà un palmarès admirable à seulement 9 ans (1^{er} en arme à la coupe de France 2015). Un succès emblématique qui va de pair avec celui connu par cette école.

L'année 2016 s'annonce d'ailleurs chargée avec une participation aux ouvertures du championnat de France de Mouay Thai à Conflans et du championnat d'Europe de Vovinam à Genève ou encore au tournoi international de Vo Co Truyen à Metz.

ARTS

UNE NOUVELLE PERSPECTIVE POUR LES ARTS DES VILLES, LES ARTS DES CHAMPS

Crée il y a tout juste un an l'association Les Arts des Villes, Les Arts des Champs a déjà le vent en poupe.

Son succès réside sûrement dans le fait qu'elle propose un principe innovant qui, jusqu'à présent, n'existait pas à Éragny. Orientée vers l'accès à l'art sous toutes ses formes, elle propose aux amateurs des sessions comprenant la visite d'une exposition suivie de deux séances d'arts plastiques. Cette année, les visites des jardins de Giverny, du quai Branly ou du centre Pompidou auront été le centre de nombreuses réalisations. Si le but est de favoriser l'accès à la culture et d'inciter à la créativité, l'échange et le partage résident au cœur du concept. Ainsi, petits et grands créent ensemble dans une ambiance chaleureuse. Les expositions, choisies en fonction de leur potentiel artistique, sont organisées le dimanche après-midi. Les ateliers se déroulent le



samedi à la Maison des Associations. Pour y participer, les enfants doivent être âgés de 6 ans et accompagnés d'un adulte. En 2016, des ouvertures sur la musique et la danse sont envisagées (les bénévoles qui souhaiteraient proposer des ateliers sur ces thématiques seront les bienvenus). Fortement associée à la vie locale, l'association intervient également durant les NAP, a déjà réalisé plusieurs expositions et participe à la fête du jeu. Elle sera présente lors de l'exposition « Les sens des couleurs » à partir du 22 janvier à la Salle des Calandres.

**Renseignements
et inscriptions :**
lesarts.asso@gmail.com

PATRIMOINE

FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE D'ÉRAGNY

La ville d'Éragny-sur-Oise possède un patrimoine culturel à découvrir. L'association « Mémoires d'Éragny », s'y consacre depuis 2003.

Conserver les mémoires éragniennes, transmettre l'histoire de la vie locale et entretenir les liens entre tous les habitants est le but de « Mémoires d'Éragny ». Pour cela, l'association effectue un travail rigoureux de recherches d'éléments sur la ville. Durant l'année, elle organise de nombreuses manifestations dont les Journées du Patrimoine, des visites de la ville, des interventions dans les établissements scolaires, des sorties culturelles, mais aussi des expositions (cartes postales, photographies). Elle participe également à la matinée d'accueil des nouveaux habitants. Une projection de photos « du village à la ville », avec commentaires, aura lieu le 13 février 2016 à 14 h 30 dans la salle Victor Jara de la Maison de la Challe.

Plus d'infos :
memoiresderagny.fr



La grande mezzo-soprano, surnommée « la diva des quartiers » est née le 3 juillet 1956 dans les Hauts-de-Seine. Elle a donné un concert d'exception à la Bibliothèque Albert-Camus, samedi 5 décembre dernier. Son pseudonyme est dû à son projet de rendre l'opéra accessible à tous et en particulier dans les milieux populaires. Pari réussi ! L'artiste lyrique s'est battue pour se construire, elle a vu le jour dans un quartier défavorisé de Nanterre. À trois ans, un grave accident de la route lui infligea 10 ans de convalescence. C'est au contact d'infirmières qui écoutent de la musique sacrée que va naître sa passion pour la musique classique et l'Opéra.

Jeune adulte, Malika perd sa sœur aînée. De part cet événement tragique, elle se raccroche à la musique qui prendra tout son sens. Elle se met à suivre des cours de chant lyrique en parallèle de ses études de comptabilité. La jeune femme se consacrera à sa carrière lyrique à l'âge de 30 ans. Révélation talentueuse, sa voix profonde et son timbre rare seront récompensés par de nombreuses distinctions dont L'Ordre national du Mérite et L'Ordre des Arts et des Lettres.

Découvrez son portrait chinois en exclusivité :

- Si vous étiez une chanson ? Une voce poco fa (Extrait du Barbier de Séville de Rossini)
- Si vous étiez un compositeur de musique classique ? Giuseppe Verdi
- Si vous étiez un instrument de musique ? Une harpe
- Si vous étiez une salle de concert ? La Scala de Milan
- Si vous étiez un opéra ? La Cenerentola (Rossini)
- Si vous étiez un prix musical ? The Met Metropolitan Opéra
- Si vous étiez un monument classé au patrimoine de l'Unesco ? Le Parthénon
- Si vous étiez une femme historique ? Germaine Tillon
- Si vous étiez une pièce de théâtre ? Un fil à la patte (Georges Feydeau)
- Si vous étiez un roman ? Le chant du monde (Jean Giono)

EXPOSITIONS CULTURELLES DE FIN D'ANNÉE

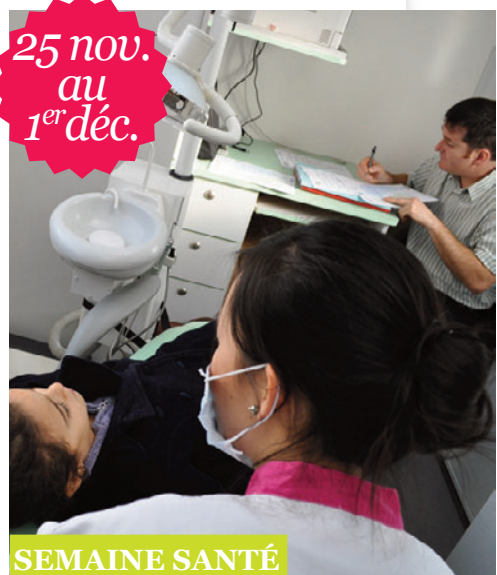
Deux expositions ont marqué la fin 2015 : « Monde Sensible » et « Jolis Monstres ». En novembre, vous avez pu voyager à travers la délicatesse du monde qui nous entoure avec les peintures, gravures et photographies d'Isabelle Dansin et Bernard Boisson à la Maison Bernardin de Saint-Pierre. En décembre, Aurélie Gallois vous a transporté dans une vision enfantine du monde, au graphisme proche du cartoon à travers ses peintures à l'huile monstreuusement décalées à la Maison de la Challe.



Nov./
Déc.

Retrouvez Les nouvelles expositions sur le guide culturel encarté en page centrale.

25 nov.
au
1^{er} déc.



SEMAINE SANTÉ

L'atelier Santé Ville a rassemblé les parents et futurs parents, les enfants et adolescents, lors de différents ateliers avec des professionnels de santé dans les équipements de la ville. Deux journées de réflexion consacrées à l'impact des médias sur l'image de soi et une matinée autour de la préparation de l'arrivée de son enfant ont eu lieu. Des dépistages visuel et dentaire en lien avec l'Institut Supérieur d'Optique, la fondation Optical Center et la CPAM ont également été organisés.



CONTE TA SOUPE

Ils étaient près d'une centaine à se rendre à la soirée « contée » qui se tenait à la Maison des Dix Arpents. Les participants se sont rassemblés autour d'un bol de soupe et ont échangé des histoires venues des quatre coins du monde. Cette soirée était organisée en partenariat avec les associations Amal, Ajen, ATD Quart Monde, La Pause, Éragny Lecture et Lire et Faire Lire.

27
nov.

UN GINKGO BILOBA À HENRI FILLETTE

A l'aube de la COP 21, un projet pédagogique autour du thème de l'arbre a été officiellement lancé dans les écoles d'Éragny. Un Ginkgo Biloba (une espèce d'arbre très résistante) a été planté en présence des enfants de l'école Henri Fillette. Les directeurs d'écoles et les enseignants volontaires mais aussi les centres de loisirs travailleront autour de la thématique de l'arbre durant toute l'année 2016, en lien avec le service scolaire et le service espaces verts de la Ville.



4 et 5
déc.

TÉLÉTHON 2015

Cette 29^e édition a une fois de plus mobilisé de nombreuses associations éragniennes. Malgré le contexte national, leur engagement et la participation des habitants a permis la réussite de cet élan de solidarité. De nouvelles activités ont pu être proposées : découvertes de drones de course et pilotage d'anciennes voitures de collection ... sans oublier la fameuse soirée de Gala !





LE NOËL DE LA SOURIS VERTE

11 déc.

À l'approche des fêtes, les adhérents de la ludothèque « La Souris Verte » se sont réunis à la Maison de la Challe pour célébrer Noël. Tous les participants ont pu assister au spectacle de Fredo le Clown et à l'arrivée du Père Noël. La soirée s'est terminée autour d'un repas partagé.

À TABLE !

Le repas annuel des seniors a rassemblé près de 400 personnes. Ce rendez-vous convivial permet de se retrouver avant les fêtes pour un

repas animé, rythmé par quelques pas de danse. Le Maire et son équipe se sont ensuite déplacés au domicile de nos seniors le désirant pour leur remettre un colis de fête.



12 déc.



19
déc.

ÉRAGNY FÊTE NOËL

C'est sous le signe de la convivialité et de la fête que l'année s'est terminée à Éragny. Le marché de Noël a rencontré un franc succès avec son village d'exposants offrant une multitude d'idées pour les derniers cadeaux. Nouveauté pour cette 17^e édition, un espace restauration a permis aux gourmands de se rassasier autour d'un bon sandwich chaud ou d'une tartiflette. À la nuit tombée, les enfants des centres de loisirs et des accueils périscolaires ont honoré les jumelages avec une parade thématique à travers la Ville. Pour clôturer cette journée magique, un feu d'artifice exceptionnel nourri d'applaudissements a été tiré derrière la place de la Challe. Petits et grands sont repartis des étoiles pleins les yeux.



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE UMP, UDI, SANS ÉTIQUETTE

ARRET DES VŒUX INSTITUTIONNELS AU PROFIT DES CLASSES TRANSPLANTÉES : LA PRIORITE DONNEE AUX ÉRAGNIENS !

Il n'y aura pas de vœux institutionnels à Éragny en 2016. De nombreuses autres villes ont fait ce choix quelle que soit leur sensibilité politique.

En 2015, nous avons pu constater que cet évènement couteux pour la Ville rassemblait surtout les acteurs institutionnels, associatifs et économiques ; finalement, peu d'habitants. Il est apparu aussi que nombre d'entre eux n'était pas forcément acteur ou partenaire de la ville.

Nous avons conscience que les vœux constituent un temps fort d'échanges, de réseautage et de présentation des projets de l'équipe municipale. Néanmoins, le contexte économique difficile pour les collectivités les conduit à redéfinir leurs priorités. L'an passé, cette manifestation a coûté pas moins de 15 000 € à la Ville. D'autre part, il existe beaucoup d'autres moyens de se retrouver, de partager, et de communiquer sur les actions entreprises tout au long de l'année.

En 2014, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire, l'opposition dénonçait maladroitement en Conseil municipal l'absence du terme « éducation » dans les projets et priorités de l'équipe en place. Préférant les actes aux longs discours de façade, sachez que la suppression des vœux institutionnels permettra dès cette année de financer une nouvelle action à destination de nos jeunes Éragniens : il s'agit des classes transplantées ; une nouvelle promesse de campagne tenue !

La construction d'un projet collectif, la découverte de nouveaux horizons, l'ouverture vers d'autres cultures et traditions, la cohésion de groupe ou le développement de l'autonomie, c'est ce que permet une classe transplantée. Nous avons proposé aux 7 écoles élémentaires de la Ville d'identifier deux classes désirant monter un projet. A l'unanimité, toutes ont adhéré à cette nouvelle action. Le 30 septembre, la mairie a donc reçu 14 projets de voyage. La Ville interviendra à hauteur de 18 542,5 € (soit 21,8% du coût total de tous les projets) qui profiteront à 341 enfants. Cette somme couvre 81% du montant total de l'aide sollicitée par les écoles.

Une belle initiative qui permet de soutenir les projets pédagogiques des écoles et valorise le travail significatif réalisé en amont par les équipes enseignantes de la ville.

TRIBUNES DES GROUPES MINORITAIRES

BONNE ANNÉE

Il y a à peine quelques mois, M. le Maire affirmait à qui voulait l'entendre sa volonté de consacrer tout son temps à Éragny. Et voilà qu'on le retrouve depuis le 14 décembre siégeant sur les bancs parisiens du Conseil régional. Alors que les usagers des Maisons de Quartier voient les activités se réduire, que les amateurs de culture déplorent une programmation squelettique. Que les parents d'élèves s'inquiètent de l'annonce de révision – à la baisse – des N.A.P. et une réforme des secteurs scolaires lancée dans l'opacité complète. Que beaucoup déplorent un entretien de la ville qui laisse à désirer, les projets inexistantes de rénovation de la voirie communale... Que les partenaires de la Ville regrettent l'absence de relations avec la municipalité. Que ceux qui se sont laissés prendre aux promesses de l'équipe municipale ne voient rien venir. Que les amoureux d'Éragny désespèrent de voir leur ville sombrer dans une léthargie persistante. Elus de l'opposition, forts de nos rencontres quotidiennes avec vous, nous saurons en 2016 rappeler les problèmes rencontrés par nos concitoyens et resterons attentifs à défendre l'avenir d'Éragny et le bien-être de ses habitants.

Bonne année 2016

Les élus **Un Cœur pour Éragny** (groupe socialiste et apparentés) Fadila Bouziane, Yannick Maurice, Philippe Relin, Karim Zibat - uncoeurpoureragny@gmail.com

BONNE ANNÉE !

2015 s'en est allée et même si elle n'emporte pas totalement les moments douloureux, 2016 nous arrive pleine d'espoirs, d'envies et de projets. Cette année encore, nous aurons à cœur de porter votre parole et œuvrer pour votre qualité de vie à Éragny. Le maire ayant décidé de supprimer la cérémonie des vœux institutionnels durant laquelle les habitants, acteurs de la vie locale, pouvaient partager un moment de convivialité en discutant du bilan de l'année passée et des perspectives de celle à venir, nous profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé, de joie et de réussite pour cette nouvelle année 2016.

Groupe d'élus socialistes **Ensemble agissons autrement** Christelle Borcier et Alexandre Mahoudeaux ensembleagissonsautrement@gmail.com

VŒUX ÉRAGNY-BLEU-MARINE

Les vœux que je forme pour la France en cette nouvelle année sont simples : la paix, l'unité, la prospérité et la liberté.

Après tant d'épreuves en 2015, tant de déchirures. Bonne année 2016 à toutes et tous !

Stephane Capdet
Conseiller municipal du Front National
stephane.capdet@fn95.fr



#ÉRAGNY LE MAG N°11 - JANVIER/FÉVRIER 2015

Ville d'Éragny-sur-Oise - Directeur de la publication : Thibault Humbert - Direction de la Communication - com@eragny.fr - 01 34483534

- Conception - Agence Aire/Groupe Rouge Vif

- Rédaction - Léa Vergnes - Laure Hénaux

Mise en page - Christophe Sirot / Ville d'Éragny

- Publicité - Agence Aire / Groupe Rouge Vif - 01 30 30 16 02 - Crédits photos - Photothèque municipale - Franck Petiton - Impression - Imprimerie PDI - 8000 ex sur papier recyclé - Papier 135 g demi mat FSC



l'Étudiant



RÉUSSIR SES ÉTUDES ET SON ORIENTATION

LE SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT EN VAL-D'OISE

SAMEDI 30 JANVIER

PONTOISE PARC DES EXPOSITIONS SAINT-MARTIN

CONFÉRENCES ET RENCONTRES ESPACE SPÉCIAL APB

→ PROGRAMME ET INVITATIONS SUR letudiant.fr

SU

LE-DE-FRANCE

RFI

L'EXPRESS

ANOUS PARIS

PARIS 1907

CONFLANS AMBULANCES

VEHICULES CLIMATISES
AMBULANCES
ET VEHICULES SANITAIRES
LEGERS



TRAITEMENTS -
RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION -
CONSULTATIONS - MATERNITE

01 34 90 02 22



Z.A. Les Boutries - 4, rue Vermont
CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Fax. 01 34 90 09 52

SUPERMARCHÉS

G20

ERAGNY-SUR-OISE

1 CABAS À ROULETTES OFFERT

POUR TOUT ACHAT OU LIVRAISON À DOMICILE POUR UN MONTANT MINIMUM DE 50€.

1 - 7 rue de la papeterie - 95610 ERAGNY-SUR-OISE - Tél. : 09 66 86 74 79
Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 7h à 21h. Le dimanche dès 9h.



LIVRAISON À DOMICILE

VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

TICKET
RESTAURANT

PHOTOMATON

PHOTOCOPIEUR



► ALPHA CONTACT

leclercdrive.fr
Vos courses en 1 clic !



À CÔTÉ DU CINÉMA PATHÉ

6 RUE LEONARDO DA VINCI

E.Leclerc 
DRIVE

E.Leclerc

Conflans-Sainte-Honorine



NOUVEAU :

**COMMANDEZ
VOS PRODUITS CULTURELS
EN LIGNE**

 **espace
culturel**
E.Leclerc 

www.espaceculturel.fr

LIVRE - MUSIQUE - VIDÉO - JEUX VIDÉO - LOGICIEL

EXCLUSIVITÉ WEB



Découvrez les bonnes affaires
de nos experts à
PRIX IMBATTABLES
macaveleclerc.fr